



## COMITÉ ASSURER LA MOBILITÉ DURABLE DANS LA VILLE

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 27 SEPTEMBRE 2022 À LA SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE ET PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents : M<sup>e</sup> François Bélisle, conseiller municipal  
M. Michel Blais, citoyen  
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et président du Comité

Invités présents : M<sup>me</sup> Geneviève Auclair, conseillère municipale  
M<sup>me</sup> Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale  
M<sup>me</sup> Maryse Bellemare, conseillère municipale  
M<sup>me</sup> Vanessa Blanchet-Roy, spécialiste en mobilité durable (arrivée : 12 h 13)  
M<sup>e</sup> Pierre-Yves Brouillette, juriste  
M<sup>me</sup> Maude Desrosiers ing. (arrivée : 13 h 30)  
M. Richard W. Dober, conseiller municipal (arrivée : 11 h 55)  
M. Patrice Dupuis, STTR  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Développement  
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (12 h 45 à 13 h)  
M. Patrice Gingras ing., directeur – Génie  
M<sup>me</sup> Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (arrivée : 11 h 48)  
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal (arrivée : 13 h 30)  
M<sup>me</sup> Sonia-Karine Larocque, ing. chef de division – Planification  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Services corporatifs partagés  
M. Guy Plamondon, coordonnateur – Mobilité durable et circulation  
M<sup>me</sup> Nicole Raynié Basanes, attachée politique – Relation avec la communauté (11 h 55 à 12 h 50)  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal (arrivée : 12 h 20)  
M. François Vaillancourt, directeur général (arrivée : 11 h 54)

Absences : M. Jonathan Bradley, conseiller municipal  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal  
M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal  
M. Jean Lamarche, maire  
M<sup>me</sup> Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior  
M<sup>me</sup> Sabrina Roy, conseillère municipale  
M<sup>me</sup> Cynthia Simard, directrice – Communication et participation citoyenne

***Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

1. **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 11 h 33. M. Pierre Montreuil préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Puisqu'aucun membre ne s'y oppose, la séance est enregistrée.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le point 8 - Planification du transport actif et du transport en commun est reporté à la prochaine séance du Comité. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 28 juin 2022**

Le procès-verbal de la séance du 23 août 2022 est adopté à l'unanimité.

*Cette seconde partie du procès-verbal est confidentielle et ne pourra pas être transmise à quiconque sans avoir fait au préalable l'objet d'une demande formelle d'accès à l'information.*

4. [...]

5.

6.

7.

8.

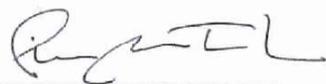
9.

10.

11.

**Levée de la séance**

La rencontre se termine à 14 h 04.



M. Pierre Montreuil  
Président du Comité et conseiller municipal



M<sup>e</sup> Pierre-Yves Brouillette, notaire  
Juriste